



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Européanisation des formations au sein des universités

Question écrite n° 12667

Texte de la question

Mme Marjolaine Meynier-Millefert interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur l'eupéanisation des formations au sein des universités. L'Europe est au cœur des préoccupations et des démarches engagées par le Président de la République. Les universités attirent chaque années de plus en plus d'étudiants étrangers et cela notamment grâce à l'extension du dispositif Erasmus. Néanmoins les formations se doivent aujourd'hui d'être plus ouvertes en proposant par exemple davantage de cours dispensés entièrement en anglais, comme c'est le cas dans de nombreuses universités étrangères. Ce format serait alors plus adapté à l'ouverture prônée par le Président de la République et ainsi plus attirant pour les étudiants étrangers et surtout européens. Elle souhaite donc connaître les mesures qui pourraient être prises afin d'améliorer le dispositif de formation supérieure français à destination des étudiants étrangers.

Données clés

Auteur : [Mme Marjolaine Meynier-Millefert](#)

Circonscription : Isère (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12667

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [2 octobre 2018](#), page 8669

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)